CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alexandre Gagnon (Président)
Directeur senior, Pratt &
Whitney Canada

Alain Quintal

Vice-Président, Hub Business Unit Manager – Canada, ABB Produits d'installation Itée

Martin Langelier

Vice-Président principal, Services juridiques et Affaires publiques, BRP

Hugo D'Amours

Vice-Président, Communications et Affaires publiques, Cascades Inc.

Isabelle Rayle-Doiron

Secrétaire générale et Viceprésidente affaires publiques, Danone Canada

Alexandre Faria

Vice-Président régional Région du Québec, EDC

Louis-Philippe Gariépy

Directeur principal, Affaires publiques et gouvernementales, Énergie Valero inc.

Jean Majeau

Vice-Président principal, Affaires corporatives et communications, Kruger inc.

Zeineb Mellouli

Associée Lavery

May Scally

Chef de l'exploitation, Morgan Schaffer

Michel Hémond

Président, Pyradia Inc.

Jean Quenneville

Directeur, Affaires externes, Québec, Rio Tinto



CFP – 036M C.P. – PL 61 Relance économique COVID-19

Par courriel

Montréal, le 9 juin 2020

M. Jean-François Simard
Président de la Commission des finances publiques
1045, rue des Parlementaires
RC, Bureau RC 35
Québec (Québec) G1A1A4
Jean-François.Simard.MONT@assnat.gc.ca

Objet : Projet de loi 61

Monsieur le président,

Comme vous le savez, la crise de la COVID-19 a affecté fortement l'économie québécoise, incluant le secteur manufacturier. Alors que le projet de loi 61, Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19, est à l'étude, il est important pour Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) de faire part aux membres de la Commission des finances publiques des éléments qui devraient être inclus dans un plan de relance économique.

1. Aide directe aux entreprises

Selon un sondage publié le 6 juin dernier, 55 % de nos membres considèrent que la demande étrangère et locale pour les produits du secteur manufacturier risque d'être insuffisante pour soutenir adéquatement les entreprises, et ce, pour une perspective de 3 à 6 mois. Il est donc primordial que le gouvernement mette en place des mesures d'aide directe aux entreprises, afin qu'elles aient suffisamment de liquidités pour passer à travers les prochains mois.

Ainsi, au-delà de la production régulière, nos entreprises manufacturières ont sur la table des projets de développement. Nous pouvons spécifiquement penser aux projets visant l'automatisation et la robotisation de leurs activités. Alors que certains de nos membres ont vécu une diminution de 20 % à 50 % de leur carnet de commande, ces projets, qui augmenteront leur productivité, sont d'autant plus pertinents en plus de contribuer à la relance économique.



Nous demandons donc le versement de subventions pour les projets d'automatisation ou de robotisation des activités des entreprises manufacturières et la conversion de prêts déjà accordés pour ces projets en subventions, le cas échéant.

2. Soutien supplémentaire pour la recherche et le développement

Nos entreprises québécoises manufacturières sont innovantes. Elles investissent déjà beaucoup en recherche et développement. Ces investissements deviennent de plus en plus nécessaires pour diversifier les activités. Nous souhaitons donc que le gouvernement hausse les taux de crédits d'impôts à la recherche et développement afin de retenir et stimuler ces investissements.

3. Facilitation du paiement aux entreprises

Le gouvernement souhaite accélérer des projets d'infrastructures publiques. MEQ croit que cette intention est louable et nécessaire afin de stimuler l'économie. Cependant, pour que l'effet de ces projets soit optimal, le gouvernement doit faciliter le paiement des entreprises parties aux contrats publics de construction, ainsi qu'aux sous-traitances qui y sont associés. Cela permettrait aux entreprises d'avoir des liquidités supplémentaires pour maintenir leurs opérations.

Nous demandons donc de devancer le paiement de la retenue, de payer les matériaux avant leur installation, ainsi qu'un paiement dans des délais raisonnables. Nos membres constatent actuellement des délais de paiement importants, allant jusqu'à 100 jours. Cette situation problématique l'est encore plus dans la situation économique actuelle.

4. Révision de la règle du plus bas soumissionnaire conforme

La crise sanitaire a amené toute la société à une grande réflexion sur l'achat et l'approvisionnement local. Le gouvernement a mis sur la table certaines initiatives, tel que le Panier bleu, qui sont intéressantes. Malgré tout, certains de nos membres constatent une forte compétitivité d'entreprises américaines ainsi que des manœuvres de dumping économique qui auront un effet négatif sur leur capacité de relance

Ainsi, le Québec doit prendre les mesures appropriées pour soutenir les entreprises établies ici et les emplois qu'elles génèrent. Nous demandons donc au gouvernement de revoir la règle du plus bas soumissionnaire conforme afin d'inclure des paramètres favorisant les produits des entreprises établies au Québec.

5. <u>Allègement du fardeau administratif et règlementaire</u>

Nos membres ont exprimé à plusieurs reprises une préoccupation quant à l'alourdissement du fardeau administratif et règlementaire des entreprises, notamment en matière environnementale. Dans le contexte de la crise actuelle, nous considérons qu'il serait inopportun d'ajouter des exigences supplémentaires aux entreprises, lesquelles auraient des impacts financiers ou administratifs sur leurs activités. Nous vous demandons d'être vigilants à cet égard.



MEQ est mobilisé pour assurer la relance économique avec ses membres. Cependant, le secteur manufacturier a été impacté par la crise et a besoin du soutien suffisant du gouvernement. Nous vous demandons, dans l'étude du projet de loi 61, de prendre en considération ces 5 éléments, nécessaires pour une relance économique réussie.

Merci de votre collaboration,

Véronique Proulx

Présidente-directrice générale Manufacturiers et Exportateurs du Québec

c.c. Mme Stéphanie Pineault-Reid, secrétaire de la commission